

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
30 janvier 2003
Français
Original: espagnol

Assemblée générale
Cinquante-septième session
Point 66 v) de l'ordre du jour
Désarmement général et complet :
commerce illicite des armes légères
sous tous ses aspects

Conseil de sécurité
Cinquante-huitième année

**Lettre datée du 30 janvier 2003, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Nicaragua
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué publié par le Ministère des relations extérieures de la République du Nicaragua, le 20 janvier 2003 (voir l'annexe), au sujet du rapport du Secrétariat général de l'Organisation des États américains sur le détournement d'armes nicaraguayennes vers les autodéfenses unies de Colombie.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe en tant que document de l'Assemblée générale, au titre du point 66 v) de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Je saisis cette occasion pour vous prier d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma très haute considération.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Eduardo J. Sevilla Somoza



**Annexe à la lettre datée du 30 janvier 2003, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Nicaragua auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Communiqué de presse publié par le Ministère
des relations extérieures du Nicaragua le 20 janvier 2003
concernant le rapport du Secrétariat de l'Organisation
des États américains sur le détournement d'armes
nicaraguayennes vers les autodéfenses unies de Colombie**

1. Le Gouvernement nicaraguayen remercie le Secrétaire général, César Gaviria Trujillo, et le Secrétaire général adjoint, l'Ambassadeur Luigi R. Einaudi, de l'Organisation des États américains (OEA), du rapport présenté aux trois pays, ainsi que l'équipe composée de l'Ambassadeur Morris Busby, Christopher Hernández, Michael Sullivan et Jimena Duque.
2. Le Gouvernement nicaraguayen rend un hommage particulier à l'esprit qui a présidé à l'établissement de ce rapport, à savoir que l'enquête demandée au Secrétaire général de l'OEA par les gouvernements colombien, nicaraguayen et panaméen contribue à renforcer les bases du maintien de la paix et de la sécurité dans la région.
3. Il ressort du rapport que l'opération a été planifiée en dehors du Nicaragua et que notre pays, au même titre que le Panama et la Colombie, a été victime de la criminalité organisée, ce qui doit nous inciter à redoubler d'efforts pour combattre ce phénomène avec la communauté internationale.
4. Par ailleurs, le rapport indique, à propos du Nicaragua, que « le détournement a été rendu possible ... par des actions criminelles délibérées » et « la législation nicaraguayenne comporte d'importantes lacunes » auxquelles nous devons nous employer à remédier. Nous allons collaborer avec les États membres de l'OEA à l'harmonisation et à l'uniformisation des mécanismes propres à assurer l'applicabilité effective de la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes (CIFTA).
5. Nous faisons appel au concours et à l'assistance technique de l'OEA pour mettre au point une loi type nationale qui incorpore les mécanismes de contrôle prévus par la Convention et serve de base aux autres États du système interaméricain.
6. Depuis la prise de fonctions du Président Bolaños et compte tenu de la situation dans laquelle se trouvait le pays à ce moment, nous avons fait campagne en faveur de l'élaboration d'un projet de loi concernant le contrôle, la fabrication et les transferts d'armes, qui établisse clairement les responsabilités de chacune des institutions de l'État, ainsi que des instances compétentes. C'est ainsi qu'en décembre 2002, à l'occasion de la trente-deuxième session de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD-OEA), le Gouvernement nicaraguayen a pris l'initiative d'élaborer un règlement relatif à l'intermédiation concernant la vente d'armes, qui a été approuvé à l'unanimité par l'OEA.

7. Dans les années 90, sous la présidence de Mme Violeta Barrios de Chamorro, le Nicaragua a entamé un processus sans précédent de désarmement réel et proposé un nouveau modèle de sécurité démocratique à l'échelle régionale. Le Nicaragua est le pays d'Amérique latine à avoir détruit volontairement le plus d'armes et à ne plus avoir de stocks de mines antipersonnel. Il a ainsi pu se lancer dans un processus exemplaire de modernisation et de professionnalisation de l'armée nationale. Nous estimons que ce processus doit continuer à s'approfondir au niveau tant national que régional.

8. Il importe à ce propos de signaler que le Nicaragua continue d'être en tête du mouvement en faveur de la limitation des armements dans la région dans un souci d'équilibre raisonnable entre les forces et, en tant que tel, propose des initiatives et des projets portant sur ces questions au sein de la Commission de sécurité de l'Amérique centrale.

9. Le Nicaragua est prêt à autoriser toute inspection visuelle immédiate des arsenaux d'armes et de munitions de la police et de l'Armée nationales dans le même esprit d'ouverture et de transparence qui, depuis les années 90, a présidé à la divulgation d'information sur ces arsenaux à l'Organisation des Nations Unies, à l'OEA et au Système d'intégration de l'Amérique centrale. Nous allons promouvoir au niveau régional des mécanismes de contrôle et de vérification intégrale des arsenaux et des transferts d'armes et de munitions des pays. Nous demandons aux Ministères de l'intérieur et de la défense de proposer des modèles de mécanismes de contrôle et de vérification périodique des arsenaux.

10. Le Président de la République a créé une Commission interinstitutionnelle d'enquête composée de représentants des Ministères des relations extérieures, de l'intérieur et de la défense et du Bureau du Procureur général pour donner suite aux recommandations formulées par l'OEA dans le rapport de son Secrétariat général et a pris des contacts avec les autres pays mentionnés dans ce rapport (Colombie, Guatemala, Israël, Mexique et Panama) pour que, dans le cadre de la lutte commune contre la criminalité organisée internationale, nous recherchions des solutions au problème du crime transnational.

Managua, le 20 janvier 2003
